

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA07-0364 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Et l'Arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé par le ministère de l'intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Valable 5 ans à compter du 08 décembre 2015

NF EN 14782:2006 « Plaques métalliques autoportantes pour couverture, bardages extérieur et intérieur et cloisons - Spécification de produit et exigences »

NF EN 14783:2013 « Tôles et bandes métalliques totalement supportées pour couvertures, bardages extérieur et intérieur - Spécification de produit et exigences »

A la demande de :	AC&CS – CRM GROUP Allée de l'Innovation 1, B57 Quartier Polytech 3 4000 LIEGE BELGIQUE
Marque(s) commerciale(s) :	Tôle prélaquée Granite PVDF 25 µm Tôle prélaquée Granite PVDF 35 µm Granite® PVDF
Usine(s) de production :	Les usines de production figurent dans les rapports d'essais associés
Description sommaire :	Tôles métalliques (description détaillée au paragraphe 2)
Date du rapport :	08 décembre 2015

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 5 pages.

**Extension du rapport RA07-0364 du 14 décembre 2010 pour ajout du produit
« Granite® PVDF ».**

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

2. Description du produit

Tôles d'acier revêtues sur les deux faces comme suit :

Pour les références « Tôle prélaquée Granite PVDF 25 µm » et « Tôle prélaquée Granite PVDF 35 µm » :

- Sur la face externe : un primaire à base de résine polyester (épaisseur 5 ou 15 µm) et une peinture de finition PVDF (épaisseur 20 µm).
- Sur la face envers : deux peintures d'envers à base de résine polyester (épaisseur 5 + 7 µm).

Épaisseurs nominales des tôles d'acier testées : 0,62 mm et 1 mm.

Coloris : divers.

Pour la référence « Granite® PVDF » :

- Sur la face externe : un primaire à base de résine polyuréthane (épaisseur 10 µm), une peinture de finition PVDF (épaisseur 20 µm) et un vernis PVDF (épaisseur 15 µm).
- Sur la face envers : deux peintures d'envers à base de résine polyester (épaisseur 6 + 9 µm).

Épaisseur nominale de la tôle d'acier testée : 0,56 mm.

Coloris : divers.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement
3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	AC&CS – CRM GROUP Allée de l'Innovation 1, B57 Quartier Polytech 3 4000 LIEGE BELGIQUE	ES541140663	RA15-0327	NF EN 13823+A1:2015 NF EN ISO 1716:2013
		ES541041018	RA07-0364	NF EN 13823:2002 NF EN ISO 1716:2002
		ES541041014	RA05-0254	NF EN ISO 1716:2002

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats	
				Paramètres continus Moyennes	Paramètres conformité
NF EN 13823	Granite PVDF 35 µm	3	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	0,0	-
			FIGRA _{0,4MJ} (W/s)	0,0	-
			LFS	-	Non atteint
			THR _{600s} (MJ)	0,5	-
			SMOGRAM ² (m ² /s ²)	0,0	-
			TSP _{600s} (m ²)	19,1	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune
NF EN 13823+A1	Granite® PVDF	3	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	1,7	-
			FIGRA _{0,4MJ} (W/s)	1,7	-
			LFS	-	Non atteint
			THR _{600s} (MJ)	0,8	-
			SMOGRAM ² (m ² /s ²)	0,0	-
			TSP _{600s} (m ²)	27,7	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune

Le (-) signifie : non applicable

3.3 Epreuves complémentaires

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats	
				Paramètres continus Moyennes	Paramètres conformité
NF EN 13823	Granite PVDF 25 µm	1	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	0,0	-
			FIGRA _{0,4MJ} (W/s)	0,0	-
			LFS	-	Non atteint
			THR _{600s} (MJ)	0,5	-
			SMOGRAM ² /s ²)	0,0	-
			TSP _{600s} (m ²)	17,3	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune
NF EN 13823	Granite PVDF 25 µm	1	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	0,0	-
			FIGRA _{0,4MJ} (W/s)	0,0	-
			LFS	-	Non atteint
			THR _{600s} (MJ)	0,2	-
			SMOGRAM ² /s ²)	0,0	-
			TSP _{600s} (m ²)	15,9	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats	
				Paramètres continus Moyennes	Paramètres conformité
NF EN ISO 1716	Composant non substantiel externe (face externe - cas défavorable)	3 (par constituant)	PCS (MJ/m ²)	1,5	-
	Composant non substantiel externe (face envers - cas défavorable)		PCS (MJ/m ²)	0,4	-
	Produit dans son intégralité (cas défavorable : Granite® PVDF)	-	PCS (MJ/kg)	0,4	-

Le (-) signifie : non applicable

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant l'article 11.8.2 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées		Gouttes ou particules enflammées
A1	-	Non applicable	,	Non applicable

Classement : A1

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Les produits décrits au paragraphe 2.
- Tout revêtement de même type et de Pouvoir Calorifique Supérieur surfacique $\leq 1,5$ MJ/m² sur la face externe et $\leq 0,4$ MJ/m² sur la face envers.
- Une épaisseur nominale de la tôle d'acier $\geq 0,62$ mm pour les références « Granite PVDF 25 μ m » et « Granite PVDF 35 μ m ».
- Une épaisseur nominale de la tôle d'acier $\geq 0,56$ mm pour la référence « Granite[®] PVDF ».
- Des coloris divers.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Sans substrat ou avec tout substrat classé A1 ou A2-s1,d0 de masse volumique ≥ 652 kg/m³.
- Avec une lame d'air ≥ 80 mm.

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Champs-sur-Marne, le 08 décembre 2015

Le Rédacteur du Rapport



Benoit FOREST

**Le Chef du Pôle
Réaction au Feu**



Gildas CREACH

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT